



Mise en œuvre de son programme de rachat d'actions

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de rachat d'actions tel qu'autorisé par l'Assemblée générale du 21 avril 2022 (5^{ème} résolution), ENGIE a confié à un prestataire de services d'investissement (PSI), au terme d'un contrat conclu le 5 octobre 2022, la mission de l'assister dans le cadre de l'acquisition d'un nombre maximum de 17.000.000 d'actions ENGIE du 18 octobre au 14 novembre 2022 inclus (sous réserve de prolongation jusqu'au 18 novembre 2022 inclus, le cas échéant, conformément aux dispositions du contrat). Le prix par action sera déterminé sur la base de la moyenne arithmétique des cours moyens de l'action pondérés par les volumes pendant toute la durée de la période d'achat. Ce cours moyen ne pourra en toute hypothèse excéder le prix maximum d'achat de 30 euros tel qu'arrêté par l'Assemblée générale des actionnaires du 21 avril 2022.

Les actions ainsi rachetées sont destinées à couvrir les obligations de ENGIE au titre de tout plan d'actionnariat salarié et notamment au titre de l'offre Link 2022, étant précisé que tout ou partie des actions ainsi rachetées pourra le cas échéant faire l'objet d'une annulation.

Le 5 octobre 2022

ENGIE

ENGIE

1, place Samuel de Champlain, Faubourg de l'Arche
92930 Paris La Défense Cedex, France
T +33 (1) 44 22 00 00

ENGIE: a public limited company with a capital of 2,435,285,011 euros
RCS Nanterre: 542 107 651
Corporate headquarters: 1, place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie - France
